



SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Cérémonies du 11
Novembre
Recensement de la population
Inauguration du multi-services
Recette du mois
Le Conseil du jardinier
Nouvelles du RPI
Inscriptions sur les listes électorales
Restauration de la continuité écologique au droit de la Sudérie sur le Salat
Agenda des associations

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Hélène Certain Madern
Albert Cigagna
Délia Sartor
Eric Tritz

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

Vie associative,

un enjeu majeur pour notre commune rurale



Les Associations constituent un pilier de notre vie démocratique, sociale et culturelle.

Elles constituent des espaces de confiance, d'éducation citoyenne, de solidarité et d'apprentissage des valeurs et ont pour but l'éducation, le lien social, la coopération, l'épanouissement et l'émancipation de la personne.

Renforcer le rôle des associations en matière de démocratie participative, de participation citoyenne et d'éducation à la citoyenneté en donnant toute sa place aux engagements bénévoles constituent un enjeu majeur pour pérenniser cette richesse collective.

*Dans notre village, la vie associative joue un rôle majeur avec
26 associations comptant 1374 adhérents.*

LE MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens,

L'actualité met en lumière le drame des réfugiés et des migrants provenant du Soudan, d'Erythrée, d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan, du Sénégal, de Centre Afrique, du Mali, du Sri Lanka.....

A l'origine, c'est la persistance des conflits au Proche Orient et en Afrique qui en est la cause. Les migrants ne fuient pas leur pays, ils fuient les bombes, la torture, la désolation et la mort.

Parmi eux on compte un nombre grandissant de femmes et d'enfants.

Il faut rappeler que ce sont plus de 3500 migrants qui ont disparu en mer depuis le début de l'année.

La solidarité nationale peut et doit s'exprimer. L'accueil de ces enfants, de ces femmes et de ces hommes est une main tendue, un geste d'humanité, une vraie réponse citoyenne.

Le démantèlement du camp de Calais décidé par l'Etat avec une répartition des réfugiés sur l'ensemble du territoire fait débat. Pour autant, une majorité de nos concitoyens estiment que nous devons leur réserver un accueil digne et humain dans les centres, accélérer les instructions de demandes d'asile, les aider à l'apprentissage du français.

La communauté internationale doit trouver des solutions pour arrêter cet exode et permettre aux réfugiés de pouvoir rentrer dans leur pays. Faute de cela, la situation va encore s'amplifier créant de plus en plus de tensions.

Il faut combattre les causes que sont les guerres, la misère, la famine qui font fuir les populations. Il faut permettre à chaque être humain de vivre en paix et décentement dans le pays qui l'a vu naître. La France doit jouer un rôle d'acteur de la paix et du développement.

L'ONU a cette responsabilité politique et humaine pour décider et mettre en œuvre toutes les résolutions qui permettront de dénouer les crises.

Dans notre village, la solidarité s'est organisée modestement avec les demandeurs d'asile qui sont accueillis à Saint-Martory. Nous collectons avec des associations des vêtements et des chaussures. Les enseignantes aussi participent bénévolement sur leur temps libre à l'apprentissage du français et à l'alphabétisation des réfugiés. Nous avons ouvert les portes de la médiathèque pour ceux qui maîtrisent le français.

Au pays des Droits de l'Homme faire preuve d'humanisme est pour nous une évidence qui s'inscrit dans les valeurs qui fondent la République : la liberté, l'égalité, la fraternité.

Je citerai l'article 1 de la convention de Genève de 1951 qui précise les critères du statut de réfugié, faisant devoir pour les états signataires d'assurer la protection à :

" toute personne craignant avec raison d'être menacée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques".

Je terminerai par une citation d'Albert Jacquart :

" La fraternité a pour résultat de diminuer les inégalités tout en préservant ce qui est le plus précieux, la différence."

Bien à vous.

Le Maire,
Jean-Claude DOUGNAC

Cérémonies du 11 novembre

Les horaires des cérémonies commémoratives du 11 novembre 1918 sont les suivants :

Cassagne	9 h 00
Marsoulas	9 h 20
Mane	9 h 50
Salies-du-Salat	10 h 30
Mazères sur Salat	11 h 40



A l'issue de la cérémonie, nous honorerons M. Claude HERNANDO en lui décernant la médaille et le diplôme de porte-drapeau de notre village.

Un vin d'honneur servi à la Mairie de Mazères réunira l'ensemble des participants.

Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu du **19 janvier au 18 février 2017**.

Le recensement est simple et utile à tous

Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et détermine la population officielle de chaque commune. Ces résultats permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

Entre le 19 janvier et le 18 février, un agent recenseur recruté par la mairie se présentera à votre domicile. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Mazères Animations

Le BAL MUSETTE du 29 octobre 2016 avec l'orchestre Jérôme Marziani et Franky Costa a dû être annulé pour des raisons indépendantes de notre volonté, il sera reprogrammé dès que cela sera possible.

NOEL à MAZERES, les 10 et 11 décembre 2016 :

► Samedi 10 décembre : repas de NOEL avec TENDANCES (les inscriptions se feront à la mairie).

► Dimanche 11 décembre : journée des enfants avec de nombreuses animations et un spectacle gratuit.

MCS Pétanque

L'Assemblée Générale de la Pétanque aura lieu le :

**VENDREDI 18 NOVEMBRE
à 18 h 30 à la Mairie**

Toutes les personnes intéressées sont invitées à y participer.

Inauguration du multi-services



ASA

- ◊ Mercredi 9 : Marche Betchat-Montarréau-Betchat, pour bon marcheur, petit circuit possible, RDV 13 h 45 place de l'école à Betchat.
- ◊ Vendredi 18 : Conférence « bienfaits de la ruche » Salle des fêtes de Castelbiague à 14 h 30.
- ◊ Vendredi 25 : Marche à Mondavezan, 2 circuits un de 7.5 Km et un de 3.5 Km, RDV 13 h 15 à Salies ou 13 h 45 sur place.



MCS Montagne

- Samedi 5 : but lac de Consatere, accès Tramezegues, départ 7h, durée 6 h 30 responsables P. Estevez 06.72.45.44.90 et C. Saint-Blancat 09.66.83.26.58.
- Mercredi 9 : but lac de l'œuf, accès col de la Courade Lespone, départ 7 h, durée 5 h, responsables A. Sanhes 06.10.70.16.37 et V. Bonzon 06.82.23.14.31.
- Samedi 19 : but Tuc Ker Ner, accès col de la Core, départ 7 h, durée 6 h, responsables R. Calvayrac 05.61.90.12.02 et B. Cottet 05.61.87.77.76.
- Mercredi 23 : but Etang de la Hilette, accès Stilon, départ 7 h, durée 4 h 30, responsables G. Lavagnini 05.61.90.63.59 et G. Beaumet 05.61.90.11.08.

L'Usine Théâtre

Le jeudi 10 novembre à 20h30, la Compagnie "Aux portes des mots" présentera le spectacle "D'argile et de Jade" un solo danse-théâtre :

Une femme accueille une autre femme à l'intérieur d'elle-même. Une rencontre au-delà du temps.

La danseuse-comédienne Sarah Brun incarne l'apparition de Camille Claudel. Des souvenirs épars de sa vie. Une lettre où les mots ne sont plus. Le temps efface... Mais sa force de création, sa quête du vivant demeurent. Inspirée par

le livre d'Anne Delbée *Une femme, Camille Claudel*, Sarah Brun investit le plateau pour un solo mêlant danse et théâtre... Au cœur d'une intensité émotionnelle douce et brutale, la présence de la chair se dévoile humblement peu à peu, un fil tendu entre raison et folie... à la lueur des profils, fragilité et ténacité se tissent. Une image inachevée se construit et ne semble jamais finir... continue... se met à nu. Spectacle à partir de 10 ans—Tarif unique : 6 €



Association les Apartés

En ce qui concerne le travail d'atelier et de transmission:

Les Apartés accueillent une quarantaine d'enfants âgés de 5 à 15 ans pour des cours de pratique théâtrale à la salle de la mairie.

Il reste quelques places pour le cours d'éveil et d'initiation le mercredi de 14h30 à 15h30 pour des enfants âgés de 5 à 7 ans.

N'hésitez pas à contacter le 06 08 09 09 88 ou demander des renseignements à la mairie.

Cette année, il sera question d'aborder la place de l'adolescent dans la société avec le groupe

des plus de 12 ans. Les élèves de l'élémentaire ont demandé à Stéphanie de monter des textes de Bernard Friot, et chez les plus jeunes, le groupe découvrira les Haïku japonais...

En ce qui concerne le travail de la compagnie:

Les représentations du spectacle Mon Arbre à la Halte Nomade se sont bien passées, près de 200 jeunes spectateurs ont pu découvrir le travail de la compagnie.

Un nouveau spectacle est en cours de préparation, Charlotte et Stéphanie travaillent autour de la question du départ.

L'APE les enfants du SALAT tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont contribué au succès de son premier loto qui s'est tenu le samedi 8 octobre à Salies-du-Salat....

MERCI DONC A :

- Toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de notre loto du 08 octobre ;
- Tous les commerçants, entreprises, particuliers pour leur mise à disposition de lots contribuant à la réussite du loto ;
- Tous les bénévoles de l'APE qui ont pendant plusieurs semaines démarché auprès des commerçants et entreprises des environs ;
- Tous les volontaires, enseignants et parents venus nous aider à la mise en place de la salle, à la vente des cartons, à la confection des crêpes et des gâteaux.....

- La Mairie de Salies-du-Salat pour le prêt de matériel et de la salle

La Mairie de Mazères-sur-Salat pour le prêt de salles afin de nous réunir.

L'engouement pour cette manifestation est à la mesure de l'énergie que nous avons déployée ces dernières semaines afin de vous permettre de passer une agréable soirée en notre compagnie.

Sachez que les bénéfices de cette journée serviront à financer les projets de classe des enfants de tous âges.



Recette du mois

Cake pommes cannelle

Ingrédients pour 6 personnes :

- 4 pommes
- 1 c. à c. bombée de cannelle
- un bouchon de rhum
- 250 g de farine
- 80 g de beurre
- 100 g de sucre
- 3 oeufs
- 1 sachet de levure
- 2 petites tasses à café de lait

Couper en petits dés les pommes et les mélanger au rhum et à la cannelle. Réserver.

Mélanger le beurre en pommade avec le sucre puis y rajouter les œufs, la farine et la levure. Puis rajouter le lait en fonction de la consistance.

Incorporer les pommes à la pâte et le verser dans un moule à cake.

Enfourner 45min. à 1h à 180°C.



Le conseil du jardinier

Réalisation d'un album photo pour ranger les graines

Les graines qui ne sont pas encore plantées doivent être stockées correctement. Pour les ranger de manière pratique, utilisez un vieil album photo qui prend la poussière dans un coin de votre maison. Les pochettes des albums photo sont de taille parfaite pour stocker et organiser les sachets de graines.



MCS Cyclo

L'assemblée générale du MCS Cyclo se tiendra le samedi 26 novembre à 18 h à la Mairie de Mazères.

Tous les amoureux du vélo sont invités à y participer.

Nouvelle du RPI

Campagne électorale à l'école de Mazères-sur-Salat

Lundi 10 octobre, nous avons voté pour élire nos représentants à l'école.

D'abord, chaque liste a présenté son travail avec des affiches. On a posé des questions; on a réfléchi et quelques jours après, on a mis notre bulletin dans l'urne... Après la récréation, nous avons fait le dépouillement. C'est la liste "Happy" qui a gagné. Les autres listes étaient : les lynx, les rugbymen et "les enfants au pouvoir". Bravo à tous !

Les élèves de CE2 CM1



ELECTIONS DES DELEGUES

Comme chaque année au moment des élections des délégués de parents d'élèves, nous avons élu nos délégués d'élèves. Cette année il y avait 4 listes : les lynx, les enfants au pouvoir, les happy, les rugbymen. Chaque liste est composée d'enfants de CE1, CE2 et CM1. Nous avons donc voté comme des grands. Chacun avait une carte d'électeur. Nous sommes allés dans l'isoloir et nous avons déposé notre enveloppe de vote dans l'urne. Un grand merci à la mairie de Mazères pour nous avoir prêté le matériel de vote.

Les happy ont gagné les élections et nous représenteront lors des conseils d'école qui auront lieu une fois par mois avec la directrice.

Lors de notre premier conseil d'école des enfants, nous avons mis en place un planning des jeux et du nettoyage de la cour mais aussi des affichages pour le respect de l'intimité dans les toilettes. Nous avons aussi demandé la réparation de matériel de cour (panier de basket et cage de foot).



Nouvelles du RPI

La rentrée passée, nous voici lancés dans de nouveaux projets !

SORTIES SCOLAIRE

Le 4 octobre 2016, en route pour Aspet à la Halte Nomade du livre de jeunesse. Nous avons assisté au spectacle « La sorcière du placard aux balais » de Pierre Gripari et participé à des ateliers autour de la littérature.



Le mardi 11 octobre, les CE1 et CE2 ont rencontré leurs camarades des écoles du Bas-Salat à l'occasion d'une rencontre sportive à Salies-du-Salat : course d'endurance de 10 minutes, matchs de ballon capitaine et de bétet. Le soleil était au rendez-vous et nous avons pu profiter d'une pause pique-nique bien méritée.



Le vendredi 14 octobre, nous sommes allés à Betchat voir le film « les 4 saisons d'un berger ». Ce film nous a expliqué la vie et le métier de berger pendant une année. Nous avons beaucoup aimé les paysages. Mais nous n'avons pas aimé quand des animaux étaient tués.



MCS RUGBY

Nous attendions avec impatience la rencontre qui opposait le MCS face à Caussade. Après la victoire de l'équipe réserve, les supporters imaginaient un doublé gagnant, mais nos rouges et noirs ont oublié qu'un match c'était un combat de 80 mn et ont laissé le pouvoir aux Tarnais de terminer le match en leur faveur juste d'un point ! Cruelle désillusion .

Ayant retenu la leçon, le déplacement à Muret et la venue d'Auterive auront permis aux rouges et noirs de retrouver le goût de la gagne et redonner du souffle à l'équipe. Ils conservent une 5^{ème} place au classement (ex aequo avec Caussade).

Après un dimanche de repos et de méditations, les hommes de Nicolas Martin et Laurent Estaque iront affronter le Stade Saint-Gaudinois en nocturne. Un Derby Commingeois qui en fait saliver plus d'un...

Prochain Rendez-vous :

Samedi 5/11 (18h30-20h00) : Stade Saint Gaudinois-MCS

13/11 MCS – L'ISLE / TARN (repas supporters)

27/11 COQ LEGUEVINOIS - MCS

« Le Sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre. »

(Pierre de Coubertin)

Repas des Supporteurs

Le Dimanche 13 Novembre 2016



Lors de la rencontre de championnat
Honneur Midi-Pyrénées

Stade de Bouque de Lens

MCS - L'ISLE SUR TARN

Horaires des matchs : 17h30 et 19h00

A partir de 11h30 pour l'apéro...

Menu

Salade de l'aillier

(Salade, tomates, Lardons, Croutons)

Daube des piliers à l'ancienne

Avec ses truffa boullido

Fromages des Trois Quarts

(Bessou)

Croustade des buteurs

Vin, cafés compris

12 Euro pour les abonnés 20Euro pour les non abonnés (entrées comprises)

Réservation auprès de Véronique au 06.86.40.70.90

Ou par Email : rugby.mcs@gmail.com

Restauration de la continuité écologique au droit de la Sudérie sur le Salat

La loi fait obligation de restaurer la libre circulation piscicole sur le Salat.

Les divers scénarios étudiés ont été l'effacement complet du seuil ou la réalisation d'une passe à poisson ayant un coût estimé de 250 à 300 000 €. Compte tenu de l'absence de l'usage la solution de l'effacement a été retenue, validée par les services de l'état, le Syndicat Couserans Service Public.

L'étude fait apparaître qu'il n'y aucune modification sur les conditions d'écoulement de la rivière. Il ne devrait pas y avoir d'impact sur les berges, sur l'abaissement de la ligne d'eau y compris en période de crue, sur les usages agricoles.

Les coûts seront pris en charge à 100% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Une nouvelle réunion du groupe de pilotage aura lieu en décembre pour examiner les détails du projet et planifier les travaux en 2017.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la mairie.

Groupe de pilotage : Cabinet d'étude SYCOSERP, Police de L'Eau, l'Etat, les municipalités de Mazères et de Cassagne, le propriétaire Monsieur Sudérie.

Le SYCOSERP (Syndicat Couserans Service Public) s'occupe de la gestion de la rivière notamment l'entretien des berges. La communauté de commune de Salies du Salat a adhéré en 2010. Le syndicat a en charge l'entretien du Salat de Kercabanac à la Garonne.



Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter pour les prochaines élections dans votre commune de résidence.

Pour vous inscrire, veuillez vous rendre en mairie en possession de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

La commission administrative se réunit en fin d'année afin d'établir la révision annuelle des listes électorales. Elle procède aux inscriptions et aux radiations.

Au plus tard le 9 janvier, le tableau rectificatif est dressé. Il est ensuite affiché en Mairie. Les recours prévus par la loi doivent être exercés dans les 10 jours suivant la publication du table



MAIRIE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; samedi : de 9 h à 12 h. Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazereres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 06.78.43.38.94 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie.mazeressalat.jimdo.com		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h samedi : de 9 h à 12 h (<i>uniquement retrait des lettres et colis en instance à retirer au secrétariat de Mairie</i>)		
SYNDICAT INTERCOMMUNAL CASSAGNE MAZERES MARSOULAS	Mairie de Cassagne Ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h Mercredi 8 h - 12 h en période scolaire Tél : 05.61.87.74.47 ; e-mail : sicama31260@orange.fr		
MEDIATHEQUE	Lundi, mercredi, et vendredi 15 h - 18 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
LE PRESBYTERE	Rue Marcel Loubens. Tél. : 05.61.97.45.85		
SIVOM	Secrétariat : 05.61.98.49.30		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANTON DE SALIES	Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35 Petite Enfance : 05.62.01.55.53 Relais assistantes maternelles : 05.62.01.55.55		
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17		
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
PERCEPTION	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public le Jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H 30		
E.D.F. – G.D.F.	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31 - Dépannage gaz : 0 800 473 333 Dépannage Electricité : Tél : 0 810 333 009 - Dépannage Gaz : Tél : 0 810 313 209		
S.M.E.A.	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
DECHETTERIE	Ouverture tous les jours de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H - sauf le Dimanche et les jours fériés (du 1 ^{er} Novembre à fin février fermeture à 17 H) - Tél : 05.61.98.49.32		
SECURITE SOCIALE	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P. Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (StMartory) 05.61.90.56.18 (Mazères) 05.61.97.54.27
PHARMACIES DE GARDE	01.11 : Ph des Thermes 06.11 : Ph Centrale 11.11 : Ph Centrale 13.11 : Ph Clarous 20.11 : Ph Dedieu Voirin 27.11 : Ph Plegat Valliere	Salies Salies Salies Mane Martres Aurignac	05.61.90.56.51 05.61.90.51.24 05.61.90.51.24 05.61.90.55.50 05.61.98.80.13 05.61.98.90.11
MEDECINS DE GARDE	La nouvelle organisation de la permanence des soins sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne est entrée en vigueur le 2 janvier 2013. Désormais les patients devront composer le 15 ou le 3966 : <ul style="list-style-type: none"> • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés 		